Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 48 (1903)
Heft: 4

Artikel: Dans l'infanterie : règlement d'exercice pour l'infanterie anglaise
Autor: Nicolet, A.
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-338056

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 16.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

DANS L'INFANTERIE

Règlement d'exercice pour l'infanterie anglaise

Dans le courant de 1902, l'infanterie anglaise a reçu un *projet de règlement*, rédigé sous l'impression des leçons de la guerre sud-africaine, et sans doute sous l'influence personnelle du maréchal Roberts. Il nous paraît intéressant de le faire connaître aux lecteurs de la *Revue militaire suisse*. Nous négligerons naturellement de parler des dispositions spéciales qu'il renferme, en vue de la guerre contre des peuplades non civilisées et mal armées ; elles n'auraient pour nous qu'un intérêt de curiosité. Retiendront notre attention surtout les prescriptions concernant le combat.

* * *

En 1899, l'infanterie anglaise est entrée en campagne avec un règlement qui datait de 1896 seulement ; il avait déjà été rédigé sous l'empire des idées nouvelles ; il admettait que dans le combat moderne, l'influence prépondérante appartient au feu. On avait cherché à y concilier ces idées avec la tactique linéaire qui avait valu à l'armée anglaise ses plus brillants succès, ce qui ne pouvait produire qu'une œuvre bâtarde.

Il ne semble pas qu'au moment de l'ouverture de la campagne, ce règlement eût pénétré profondément l'esprit de la troupe ; le développement de la tactique avait été entravé par différentes causes : des places d'exercice insuffisantes, sur lesquelles, soit par leur manque d'étendue, soit par la configuration du terrain, il n'était pas possible de réaliser une représentation suffisante du combat moderne, ce qui avait amené à exagérer l'exercice en ordre serré ; — l'organisation spéciale de l'armée anglaise ensuite de laquelle, dans le même régiment, un bataillon est en Angleterre, et sert en quelque

sorte de dépôt de recrues, tandis que l'autre est aux colonies; — etc.

En temps de paix, l'unité de l'infanterie est le bataillon à huit compagnies; le régiment n'est qu'un organe administratif; les deux bataillons qui le composent ne sont jamais réunis. Au moment de la mobilisation, quatre bataillons forment une brigade; on réunit les brigades deux par deux pour former des divisions.

La compagnie, forte de 100 à 120 hommes, est l'élément principal pour le combat; c'est la plus grosse unité qui puisse être conduite au feu par un seul homme. La compagnie se divise, soit pour le service, soit au point de vue tactique, en deux demi-compagnies commandées par des officiers; chaque demi-compagnie se divise à son tour en deux sections, les sections en deux escouades, et les escouades en groupes; le groupe ne doit pas compter moins de cinq hommes avec le chef.

* * *

L'infanterie a diverses espèces de marches : la marche lente, 75 pas de 76 centimètres à la minute; la marche ordinaire de 128 pas de 84 centimètres à la minute; le pas gymnastique, de 180 pas de 102 centimètres à la minute. A la marche ordinaire, le soldat parcourt 107,5 mètres à la minute.

Il y a quatre genres de feux : le feu de salves, le feu de tirailleurs lent, le feu de tirailleurs rapide et le feu de magasin. On ne doit employer le feu de salve dans la chaîne des tirailleurs qu'exceptionnellement, aux grandes distances et contre un but bien visible, et pour estimer les distances. Au feu de tirailleurs lent, on tire cinq coups par minute, dix au feu de tirailleurs rapide et de dix à quinze au feu de magasin.

La formation de marche est la colonne à rangs doublés; on fait une conversion individuelle à droite (gauche) et les numéros pairs vont se placer à la droite (gauche) des numéros impairs; c'est pour permettre cette formation sur deux rangs, que la distance entre les rangs est de 167 centimètres, de talon à talon, en sorte qu'un numéro pair trouve place entre deux numéros impairs, sans qu'il soit nécessaire de desserrer.

Les formations de la *compagnie* sont la colonne ouverte, par demi-compagnie, par section et par escouade. On porte l'arme en se mettant en marche, on la descend quand on s'arrête.

Sur le champ de bataille, l'infanterie se fait précéder devant son front, et se fait accompagner sur ses flancs par des éclaireurs. S'il s'agit de traverser des espaces boisés ou coupés, ou d'avancer sous le feu de l'artillerie entre 5400 à 4000 mètres, le règlement recommande d'employer une ligne de colonnes. Dans cette formation, les demi-compagnies, les sections ou les escouades, placées les unes à côté des autres, marchent en colonne par quatre ou par deux. Entre les éléments de la ligne de colonnes, l'intervalle peut varier de 22 à 180 mètres (25 à 200 yards).

Quand le terrain ne permet pas des vues étendues, et que l'infanterie est attaquée par surprise, elle doit pouvoir se déployer très rapidement à l'ordre de son commandant. Le règlement attache une grande importance à ce qu'on puisse exécuter les mouvements au moyen de signes donnés avec le bras ; on attire préalablement l'attention de la troupe par un coup de sifflet.

Le règlement insiste vivement sur l'utilisation du terrain, la discipline du feu, l'emploi de formations appropriées tout à la fois au terrain et au feu de l'ennemi ; les chefs ou sous-ordres doivent modifier de leur propre initiative les formations prescrites, s'il y a lieu, choisir des positions de feu judicieuses, etc., etc.

Dans le *bataillon*, la formation fondamentale est la « formation de rassemblement » ; les deux demi-bataillons sont placés l'un derrière l'autre à douze pas de distance ; dans chaque demi-bataillon les quatre compagnies sont en colonnes par section, l'une à côté de l'autre à deux pas d'intervalle entre les compagnies.

Avant d'arriver dans la zone d'action du feu, le bataillon quitte la formation de rassemblement et les compagnies se séparent en plusieurs lignes (deux à quatre) ; on marche en colonne par section ou en colonne par quatre, avec des distances et des intervalles qui varient suivant les cas, ainsi que le nombre de compagnies attribuées à chaque échelon. En marchant, les compagnies peuvent se rapprocher ou s'éloigner pour utiliser le terrain, sans toutefois que l'on dépasse le front assigné au bataillon ; chaque compagnie prend la formation qui lui permet d'utiliser le terrain dans les meilleures conditions. Le front du bataillon peut atteindre 1000 mètres, avec

quatre compagnies en avant-ligne. La distance de ligne à ligne est de 200 à 400 pas.

Le règlement prévoit encore d'autres formations serrées en vue de la guerre contre des ennemis non civilisés et mal armés. Nous les laisserons de côté.

*
* *

Le règlement de 1902 n'admet pas une *attaque normale*. Celle-ci finit souvent par se changer en une *forme stéréotype*, incapable de se plier aux conditions si variées dans lesquelles peut se dérouler le combat. Pour le combat, il faut se borner à poser les principes et à donner des règles suffisamment élastiques. Si, en temps de paix, les inconvénients d'une attaque normale ne se font pas sentir, en guerre ils se traduisent inévitablement par des pertes.

Le règlement rappelle que dans les conditions actuelles l'influence des chefs est extrêmement restreinte, et qu'il faut chercher à atténuer cet inconvénient en développant l'esprit d'initiative de tous ceux qui prennent part à la lutte.

Le devoir de chaque chef est de veiller à ce que sa troupe ne puisse pas être surprise; il faut prendre en conséquence des mesures pour éclairer les troupes et pour une transmission rapide des communications.

Relativement au feu, le règlement répartit les distances comme suit :

Distances lointaines de . .	2700 à 1800	mètres.
Grandes distances » . .	1800 à 1260	»
Distance efficace » . .	1260 à 540	»
» décisive en dessous de	540	»

Pour l'artillerie de campagne, avec laquelle l'infanterie devra compter, le règlement fixe la distance efficace de 3150 à 1800 mètres et la distance décisive au-dessous de 1800 mètres.

Il faut enfin tenir compte, pour régler les distances entre les échelons de l'infanterie, de la gerbe de dispersion des shrapnels; celle-ci a 22 mètres de largeur et 270 mètres de profondeur.

De ces données le règlement anglais tire, pour l'infanterie, les conséquences suivantes :

1. Aux distances lointaines, l'infanterie devra se mouvoir en lignes formées de petites colonnes.

2. Aux grandes distances, les lignes forment d'excellents buts; elles éprouvent toutefois moins de pertes que les colonnes.

3. Aux distances efficaces on s'exposerait à des pertes graves, si l'on progressait en employant des lignes de tirailleurs ininterrompues; ce sera le cas particulièrement si le défenseur connaît la distance.

4. Pour l'attaque (distance décisive), en terrain ouvert, l'infanterie ne peut se mouvoir qu'en multipliant les lignes de tirailleurs placées les unes derrière les autres; les intervalles entre les tirailleurs doivent être de 6 à 20 pas.

Au delà de 540 mètres, le *feu* ayant peu d'efficacité contre un ennemi bien couvert, l'infanterie doit s'efforcer d'atteindre la distance décisive; il faut donc s'approcher le plus possible de l'ennemi avant d'ouvrir le feu; en terrain ouvert, on n'y parviendra souvent que sous la protection du feu de subdivisions qui auront réussi à prendre pied, ou bien avec l'appui des mitrailleuses. Si de cette manière, on n'obtient pas de gros résultats, on empêche au moins l'ennemi de tirer avec calme.

Ce sont les commandants de compagnie qui dirigent le feu; ils fixent le moment où l'on doit l'ouvrir; les chefs en sous-ordres, y compris les chefs d'escouade, choisissent les buts. Le règlement attache une grande importance à la bonne utilisation des couverts du sol; les tirailleurs doivent surtout éviter de se placer de telle façon qu'ils se profilent contre le ciel ou contre un fond clair. Les chefs doivent aussi se couvrir. Il suffit qu'un seul officier se tienne debout pour que l'ennemi soit avisé qu'une position est occupée ou rendu attentif à un mouvement enveloppant.

On attache au bataillon anglais d'infanterie des *mitrailleuses*; elles font corps avec lui; on recommande de les employer isolées pour mieux les dissimuler dans le terrain. Voici les règles qui président à leur emploi :

Dans l'*attaque :*

1. On emploiera les mitrailleuses avant tout aux grandes distances ; en terrain ouvert, on pourra rarement les amener dans l'avant-ligne où elles offriraient un but trop visible. Pour les faire approcher, il faut utiliser les couverts. On les emploiera avantageusement aux grandes distances pour faciliter le mouvement en avant de l'infanterie.

2. On les emploiera à diriger un feu de masse contre certains points de la position ennemie.

3. Elles serviront à repousser des contre-attaques ou des attaques de cavalerie.

4. On leur fera occuper des positions flanquantes.

5. Elles appuieront le combat traînant de l'infanterie ; il faudra toutefois tenir compte du peu d'efficacité des mitrailleuses contre des buts de petite dimension.

6. Elles occuperont pour les garder les positions conquises.

Dans la *défense :*

On emploiera de préférence les mitrailleuses pour le tir aux distances rapprochées ; à cette fin, il faudra les couvrir contre le feu de l'artillerie ennemie ; il y aura aussi avantage à leur préparer de nombreux emplacements. On les emploiera principalement :

1. Pour battre les obstacles et rendre impraticables les portions de terrain qui seraient particulièrement propices à l'attaque ; pour flanquer des saillants.

2. Pour renforcer des positions faibles.

3. Pour tirer contre les renforts en marche de l'ennemi.

*
* *

Dans chaque compagnie on dresse deux *éclaireurs ;* on les emploie isolément, ou par groupes de quatre sous la conduite d'un sous-officier, ou bien en détachement. Toute troupe qui se meut en ordre serré sur le champ de bataille doit se faire précéder et accompagner sur les flancs, à quelques centaines de mètres, par des éclaireurs ; ceux-ci doivent renseigner sur l'ennemi, sur le terrain et préserver la troupe de toute surprise. On emploiera aussi les éclaireurs dans la défensive, comme observateurs ou pour entraver et dérouter les éclaireurs ennemis ; dans les entreprises de nuit, les éclaireurs assureront le service de sûreté. On peut encore leur confier d'autres missions dont l'exécution serait trop difficile pour la masse de l'infanterie.

*
* *

Quand l'infanterie est *en tirailleurs,* on laisse à chaque homme la plus grande indépendance pour employer son arme et utiliser le terrain, et l'on ne demande pas du chef de section qu'il exerce sur les tirailleurs une action très stricte. On met

beaucoup d'importance à ce que les tirailleurs soient formés en groupes conduits par les soldats les plus anciens. Sur le champ de bataille, le mélange des unités devant être la règle, on doit apprendre à la troupe à obéir à l'officier ou au sous-officier le plus proche. Quand on est abrité par de bons couverts ou quand les circonstances sont favorables, on reconstitue les unités.

Il est permis de s'écarter de la direction de marche pour utiliser les couverts du terrain ; il peut même être avantageux de faire progresser les tirailleurs par files. On marche aussi longtemps que possible au pas ordinaire; on traversera les espaces battus par le feu à la course la plus rapide de couvert en couvert ; quand la distance à franchir est trop longue, il faut faire des pauses pour reprendre haleine. Il peut aussi y avoir avantage à faire faire les bonds, homme par homme ou deux par deux.

Le règlement prescrit de faire les bonds aussi longs que possible, parce qu'il sera toujours très difficile de faire lever une ligne de tirailleurs pour la pousser en avant. En terrain découvert, il en fixe la longueur à 70 à 90 mètres ; on ne devra pas dépasser cette mesure et on pourra rarement l'atteindre. Aux distances décisives, c'est-à-dire au-dessous de 540 mètres, il ne faudra prolonger le bond qu'autant que l'ennemi ne pourra pas viser pour tirer. Quand il y aura des abris, les bonds auront lieu d'abri en abri.

En terrain ouvert et à distance décisive, il ne faudra pas non plus commander un bond à toute une longue ligne de tirailleurs à la fois ; les pertes seraient trop sensibles ; il est préférable de mettre en mouvement brusquement de petites fractions de la ligne, de sorte que, dans sa surprise, l'ennemi ne puisse pas, au moins pendant un certain temps, diriger sur elles un feu ajusté. Plus on s'approchera de l'ennemi, plus les bonds deviendront courts.

Pour faire exécuter un bond, le chef doit donner les ordres sans se montrer, puis s'élancer en avant le premier pour indiquer le chemin à sa troupe. Quand le chef se jette à terre, ses hommes l'imitent et ouvrent immédiatement le feu. On dépasse une subdivision qui est déjà au feu.

Pour repousser une *attaque de cavalerie,* les tirailleurs serrent si c'est nécessaire ; on met la bayonnette. La cavalerie pourra attaquer l'infanterie avec succès quand celle-ci aura

brûlé toutes ses munitions, quand elle devra battre en retraite, ou quand elle-même pourra masquer son approche au moyen de la poussière, du brouillard ou d'une forte pluie.

C'est le terrain et le degré d'efficacité du feu ennemi qui déterminent la *distance* à prendre entre les échelons. Les éclaireurs précédent la ligne de tirailleurs d'environ 800 mètres. En terrain couvert, la communication entre les tirailleurs et les éclaireurs s'établira au moyen de fanions à signaux. Plus on s'approche de l'ennemi, plus la distance de la ligne de feu aux éclaireurs se raccourcira.

Si le terrain n'est pas découvert et quand une contre-attaque est possible, il est dangereux d'étendre trop son front. L'attaquant doit prendre un front plus étendu que le défenseur pour que son feu puisse devenir concentrique. Pour y parvenir, il faudra, sans arriver à l'éparpillement, déployer des lignes de tirailleurs minces, avec grands intervalles, là où il ne s'agit que de contenir l'ennemi; tandis que là où l'on veut chercher la décision, on déploiera des lignes de tirailleurs plus denses qui, aux distances rapprochées, compteront plus d'un fusil par mètre (un fusil par yard, soit par 91 centimètres). Les compagnies dont le mouvement en avant sera soutenu par un feu d'artillerie puissant, pourront même dépasser cette mesure. Les fronts pourront donc varier dans les proportions suivantes :

La compagnie à 100 fusils, de 90 à 360 mètres ;

Le bataillon à 800 fusils, 540 mètres ;

La brigade à 3200 fusils : avec deux bataillons en première ligne, 1080 mètres; avec trois bataillons en première ligne, 1600 mètres.

Le combat. L'attaque peut se heurter à un ennemi encore en marche, ou à un ennemi ayant déjà effectué son déploiement ; il peut aussi arriver qu'au cours de la lutte, l'attaquant soit réduit à la défensive, ou que celui qui, primitivement, avait adopté la défensive, passe à l'attaque. Dans l'*offensive*, il faut contenir l'ennemi sur tout son front et, au moyen d'attaques simulées, chercher à le tromper sur la direction de l'attaque décisive ; mais il ne faut chercher la décision qu'en un seul point. La portion des troupes qui doit contenir l'ennemi s'avancera en lignes de tirailleurs minces, soutenue par le feu des mitrailleuses, jusqu'à la limite supérieure des distances

décisives ; on garde les réserves loin en arrière. La force de cette troupe doit être calculée de telle façon qu'elle puisse prendre l'offensive si le défenseur dégarnit trop sa position. Si l'on surprend l'ennemi, il faut en profiter pour avancer rapidement ; l'attaque de front et l'attaque de flanc doivent avoir lieu simultanément.

Il est de règle que les bataillons, avant de se déployer pour le combat, prennent une formation de rassemblement ; le règlement recommande, dans un combat offensif, de progresser méthodiquement de position en position ; l'occupation de chaque position de feu nouvelle affaiblit l'ennemi et ouvre la voie à un nouveau mouvement en avant ; tout mouvement en avant doit être préparé à fond et exécuté systématiquement.

Pendant que le commandant s'oriente, sous la protection de l'avant-garde, la troupe passe à la formation de rassemblement ; quand il a décidé quelle aile de l'ennemi il enveloppera et où il dirigera son attaque décisive, le commandant rassemble ses subordonnés et leur donne les ordres ; il pourra rarement le faire pendant que la troupe est encore en marche. En principe, le commandant donne des ordres écrits, et il les complète oralement. Il rend ses subordonnés attentifs aux particularités du terrain ; il leur dit en particulier par où le défenseur pourrait entreprendre une contre-attaque. Exceptionnellement, le commandant indiquera aux mitrailleuses la position qu'elles doivent prendre et donnera les ordres pour les feux à grande distance destinés à soutenir le mouvement en avant. On donne un point de direction. Si la position de l'ennemi est en vue, on indique à chaque troupe son point d'attaque ; sinon, on fait conduire la troupe de direction par des officiers connaissant le pays ou au moyen de la boussole. On établit la liaison entre les différentes fractions au moyen d'hommes munis de fanions à signaux.

Pour l'attaque, chaque troupe est divisée en trois échelons :

Le premier est formé de la portion qui doit engager le combat ; on le fait aussi faible que possible ; il sera rarement de plus du quart du tout ; il comprend des éclaireurs et des tirailleurs avec leurs soutiens.

Le second échelon forme la réserve de ligne de feu ; il sert à renforcer et à prolonger la ligne de feu ; il protège les flancs et fournit les subdivisions pour le feu à grande distance.

Le troisième échelon forme la réserve générale, qui doit

assurer le succès; on le fait aussi fort que possible, rarement de moins du quart de l'effectif total.

Dans certains cas, la réserve principale devra occuper une position de repli pour recueillir la troupe si elle subissait un échec; mais, habituellement, la réserve doit suivre la troupe de l'attaque pour y prendre part en temps utile ou entreprendre la poursuite. Même dans ce cas, le règlement autorise qu'on en laisse une partie dans une position de repli.

Dès que l'infanterie atteint la zone du feu des grandes distances, c'est-à-dire à 5400 mètres de l'artillerie ennemie, le bataillon se sépare en plusieurs lignes et les compagnies et demi-compagnies se divisent par section. Suivant le but qu'on se propose, on mettra, plus ou moins de compagnies en avant-ligne; moins, si l'on craint d'éprouver des pertes considérables, plus, si l'on peut atteindre une position de feu dans laquelle on soit bien couvert. On compte 125 fusils par 90 m. de front; autant que possible, on fait renforcer les tirailleurs par des hommes appartenant à la même compagnie; en terrain ouvert et si les renforts ne peuvent que difficilement être amenés dans la chaîne, on peut déployer d'un seul coup une compagnie entière; dans ce cas, on renonce à avoir des soutiens.

On fait partir d'abord les éclaireurs; ils doivent approcher de l'ennemi jusqu'à distance efficace; là, ils attendent que les renforts les rejoignent.

Dès que les éclaireurs ont pris 800 mètres d'avance, on fait avancer une section ou une demi-compagnie en ordre dispersé; cette troupe occupe un front de 90 mètres et l'intervalle entre les tirailleurs est de cinq pas au moins; le reste de la compagnie suit à 270 mètres en terrain ouvert, déployée en tirailleurs, toutefois avec de petits intervalles; sinon, on conserve pour marcher la formation dans laquelle on se trouve. On peut aussi, en terrain ouvert, faire avancer le second échelon en plusieurs lignes de tirailleurs placées les unes derrière les autres. Dès qu'on atteint un endroit couvert, il faut reprendre l'ordre serré. Quand les éclaireurs ne peuvent plus avancer seuls, ils se couchent et attendent, sans ouvrir le feu, que les tirailleurs les rejoignent. Ceux-ci s'efforcent d'atteindre la distance décisive en courant ou en rampant, et avec l'appui du feu de subdivisions, auxquelles on fait prendre, à cet effet, des positions favorables. Les hommes peuvent

faire usage de la pelle pour établir des appuis pour le fusil.

« On doit avancer rapidement et énergiquement jusqu'à ce qu'on ait atteint la distance décisive de feu ; aussi longtemps qu'il n'a pas atteint cette distance et qu'il n'a pas déployé une forte ligne de feu, l'attaquant ne peut songer à combattre efficacement le feu ennemi. Avancer résolument et rapidement, même avec de faibles subdivisions, utiliser le terrain avec adresse, a une influence morale bien marquée sur l'attaquant et sur le défenseur. » La ligne de feu sera plus ou moins dense, suivant le terrain ; c'est dans les parties du terrain où ils peuvent se couvrir que les tirailleurs se terreront le plus.

Pour s'approcher davantage de l'ennemi, il faut d'abord que les éclaireurs avancent isolément et se terrent aux endroits les plus propices ; là, les tirailleurs les rejoignent peu à peu par petites subdivisions. Quand on est arrivé à environ 300 mètres de l'ennemi, on met la baïonnette.

Dès que l'on a réussi à dominer le feu de l'ennemi, ce dont on s'aperçoit par la diminution de son intensité, ou par les hommes qui abandonnent le combat, le commandant supérieur fait donner le signal pour l'assaut. C'est aux officiers de compagnie à l'exécuter suivant les cas, en une seule fois ou par bonds. Les instrumentistes jouent et l'on pousse le cri de : « Hourra ! ».

Si l'attaque réussit, on reforme les troupes et l'on empêche l'ennemi, s'il y a lieu, par un rapide mouvement en avant, d'occuper une seconde position, avant qu'il ait pu s'y établir méthodiquement. On met en état de défense les points les plus importants de la position conquise.

*
* *

Les dispositions du règlement anglais pour la *défensive*, diffèrent peu de ce que l'on fait dans d'autres armées ; nous ne nous y attarderons pas. Notons seulement que, contre des tirailleurs, il est prescrit d'ouvrir le feu à environ 1000 mètres ; on peut aussi en retarder l'ouverture jusqu'à ce que l'attaquant ait atteint les courtes distances, un feu prolongé aux grandes distances fatiguant l'œil et la main. On n'obtiendra la décision qu'en prenant l'offensive avec la réserve principale ; on peut aussi faire des retours offensifs avec les réserves de secteur. On passe à la contre-attaque dès que l'attaquant donne l'assaut.

*
* *

Le soldat anglais est muni de 100 cartouches ; chaque mitrailleuse en a 4000. Pour chaque bataillon d'infanterie, il y a, en outre, deux bêtes de somme portant chacune 4400 cartouches, et quatre caissons renfermant 70 400 cartouches ; ensorte que l'on dispose encore pour chacun des 800 fusils du bataillon de 93 cartouches. Il y a en plus, par division, 77 cartouches par fusil et 8800 par mitrailleuse ; et, par corps d'armée, 55 cartouches par fusil et 9000 par mitrailleuse.

Pendant la marche, les deux bêtes de somme et deux caissons suivent immédiatement chaque bataillon ; le reste forme une réserve qui suit à la queue de la brigade. Si l'on prévoit un combat, on peut donner encore à chaque homme 50 cartouches (1,3 kg.). Une bête de somme et un caisson suivent au combat chaque demi-bataillon.

Les bêtes de somme s'approchent de la ligne de feu jusqu'à 450 mètres, les caissons jusqu'à 900 mètres. Dans chaque compagnie, on désigne un sous-officier et deux à trois hommes pour apporter les cartouches (600 par homme, 16 kg., que l'on porte dans un sac).

*
* *

Telle est la rapide analyse du projet de règlement pour l'infanterie anglaise ; nous la terminons par une dernière citation :

« Le combat moderne impose à tous les combattants, depuis le plus haut placé jusqu'au dernier soldat, les exigences les plus impérieuses. Ce ne sont pas seulement les officiers d'un grade élevé qui doivent posséder des connaissances tactiques, acquises par la pratique et par l'étude ; le chef subalterne doit aussi être habitué à user de son initiative sous sa propre responsabilité, et l'homme isolé, qui peut être souvent livré à lui-même, doit savoir agir avec décision et intelligence. Tous doivent être dominés par la discipline ; celle-ci se manifestera par l'exécution consciencieuse de toutes les prescriptions de service, même les plus minutieuses, par une intelligence pleine et entière des exigences de la guerre et par le dévouement au roi et à la patrie ».

N.